

Entre savoir-faire, produits et territoires : L'exemple de  
la filière **ovin lait** des Pyrénées Atlantiques





Une nouvelle PAC  
Des montagnes d'opportunités

Jean Michel  
ANXOLABEHÈRE

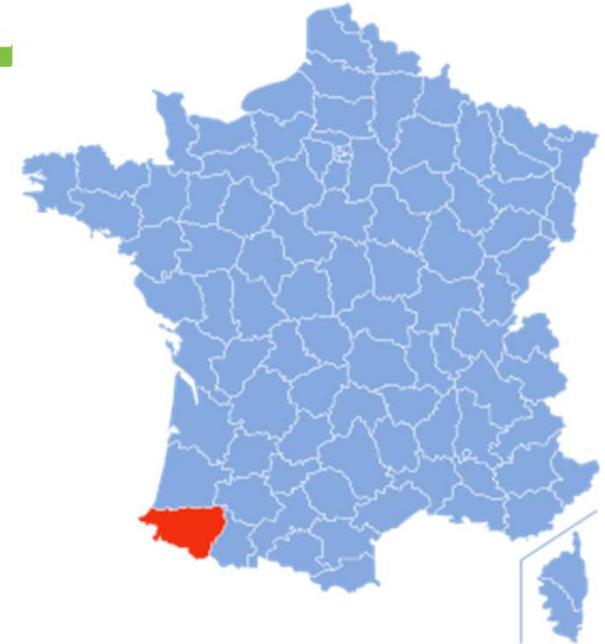
Président de l'ACAP (Association des Chambres  
d'Agriculture des Pyrénées)

### LA FILIERE OVIN LAIT EN FRANCE, QUELQUES REPERES.

<p><b>5.039 exploitations</b> (≥ 25 brebis laitières)</p>	<p>Situées pour plus de <b>85%</b> d'entre elles en zone de <b>montagne</b> ou de <b>haute montagne</b>  <b>Plus de 80%</b> d'entre elles engagées dans une <b>démarche SIQO</b> et <b>15%</b> en <b>transformation fromagère fermière</b></p>
<p><b>1.383.000 brebis laitières</b></p>	<p>Plus de <b>25 %</b> du nombre de brebis (viande et lait) élevées en France  <b>5 races locales</b> sélectionnées dans leur bassin de production</p>
<p><b>270 millions de litres</b> Transformés en fromages</p>	<p><b>5%</b> de la production en <b>transformation fromagère fermière</b> (<i>15% dans les PA, 30% en Corse</i>)  <b>40%</b> de la production de lait de brebis utilisée pour la <b>production de produits laitiers AOP</b>  AOP au lait de brebis = <b>12 % de l'ensemble des AOP fromagères françaises</b></p>

Sources : SSP - RA 2010, Enquête mensuelle laitière FranceAgriMer / SSP, Interprofessions, CNAOL

## LES PYRENEES ATLANTIQUES, UN BASSIN DE PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS IMPORTANT



	Détenteurs	Brebis + 6 mois
Ovins lait	1 825	506 000
Ovins viande	300	37 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 125</b>	<b>543 000</b>

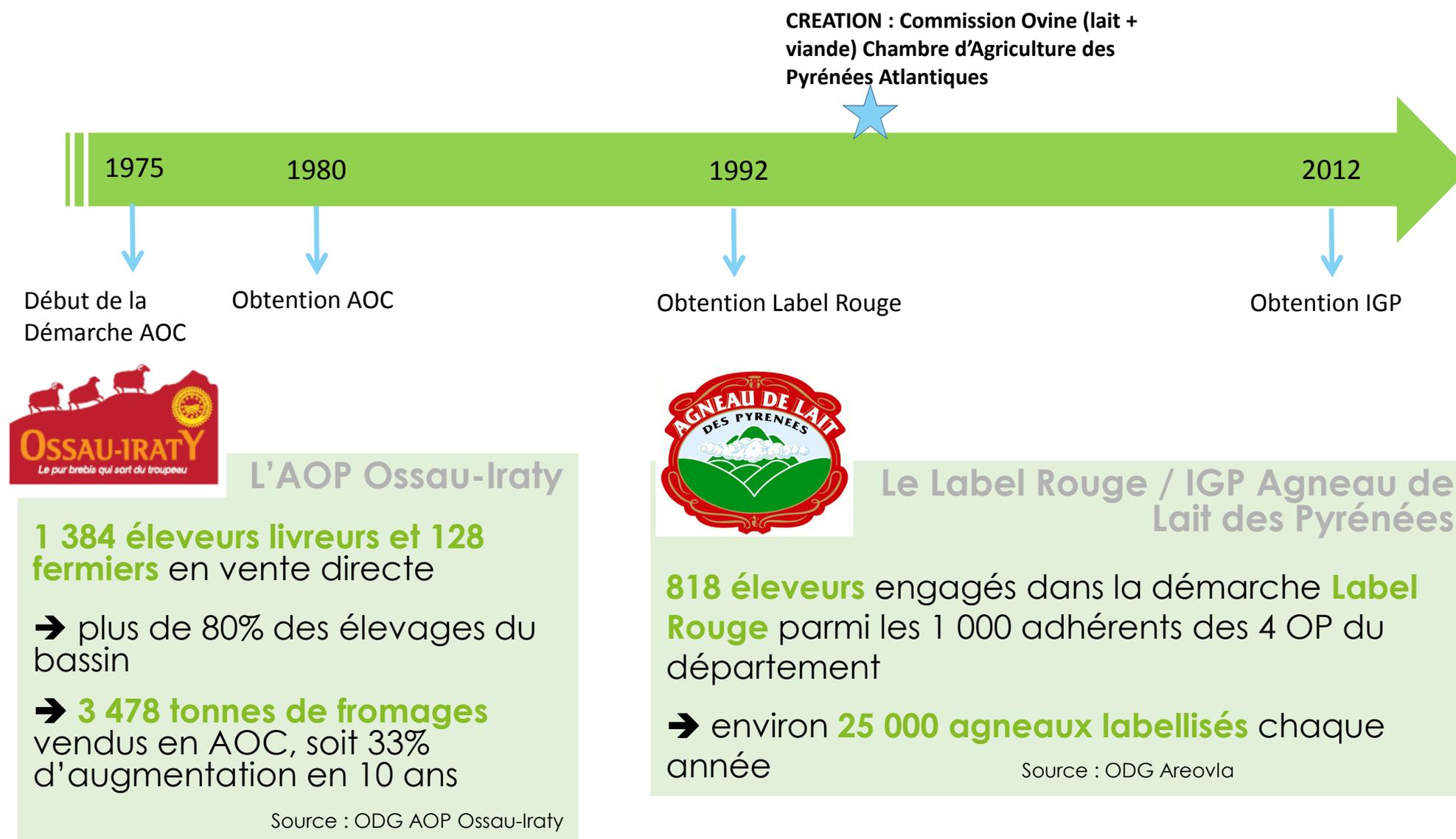
Source : base de données recensements IPG, CA64

**1<sup>er</sup> département** français en nombre de **producteurs**  
**2<sup>nd</sup> département** français en nombre de **brebis**

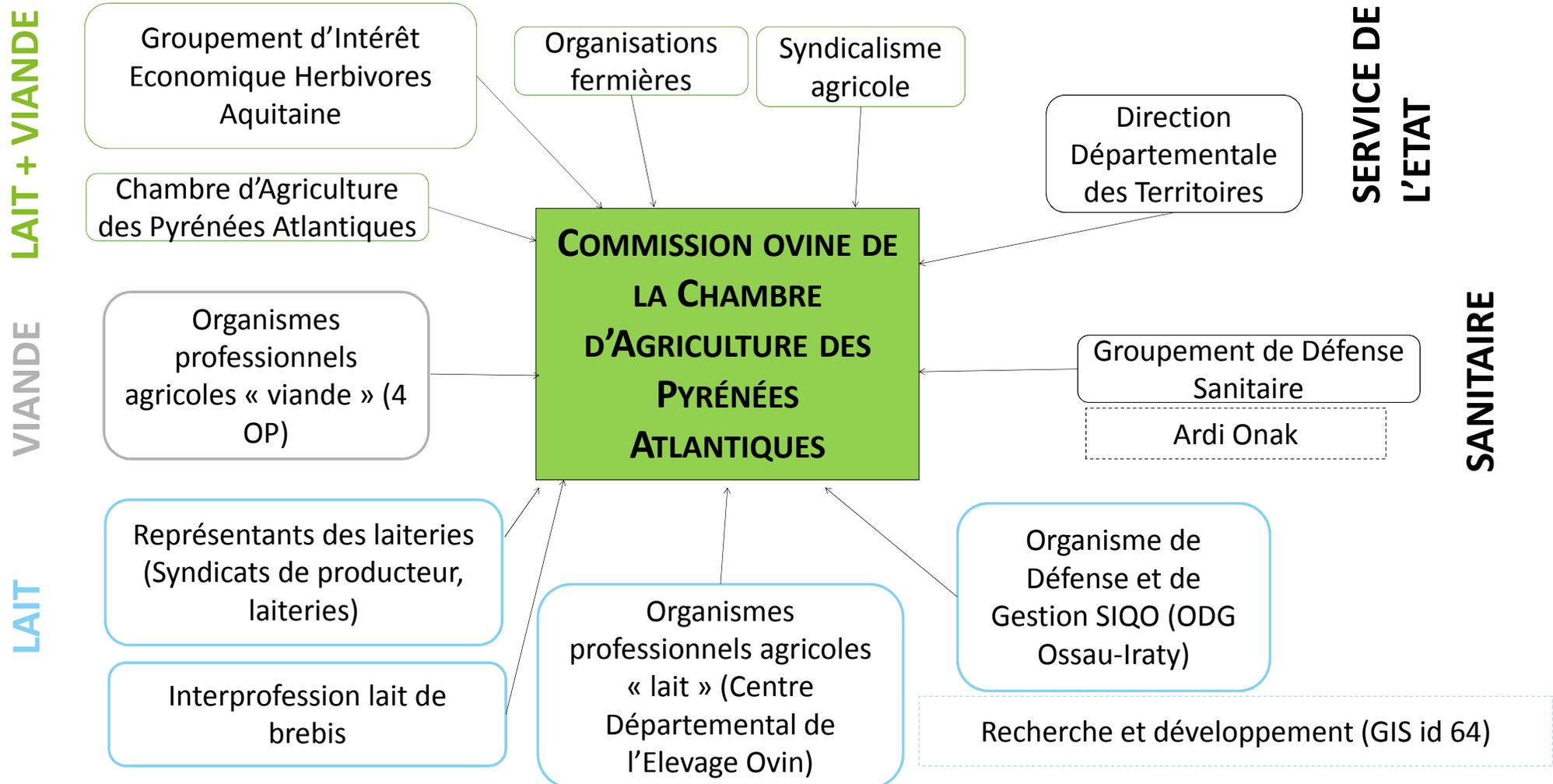
# Une nouvelle PAC

## Des montagnes d'opportunités

### UNE DEMARCHE DE VALORISATION INITIEE IL Y A 40 ANS...



### UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE INNOVANTE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIERE OVINE DEPUIS PLUS DE 15 ANS



## DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT MOBILISES GRACE AUX ACTEURS DES FILIERES

### **AIDES DEDIEES A L'INDIVIDUEL**

→ Mobilisées par les producteurs : aides PAC 1<sup>er</sup> pilier et 2<sup>nd</sup> pilier

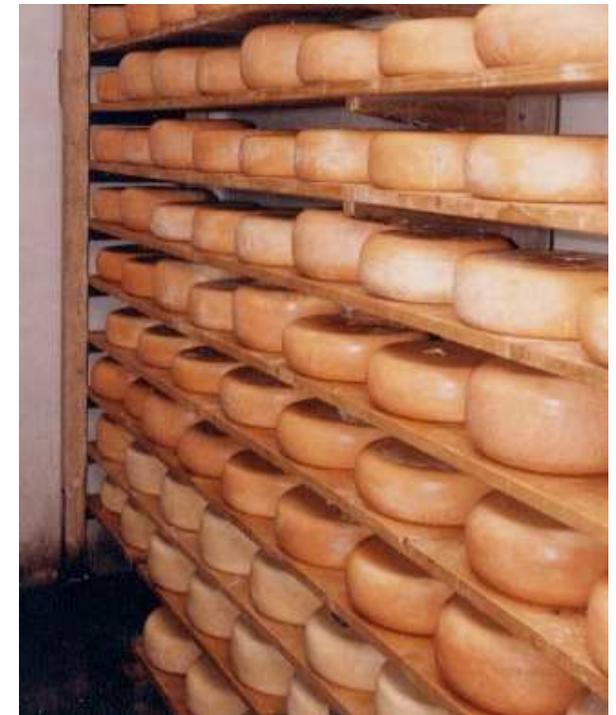
### **AIDES DEDIEES AU COLLECTIF**

→ Mobilisées à travers les organisations professionnelles (France Agrimer)

→ Mobilisées à travers les gestionnaires d'estive (Plan de Soutien à l'Economie Montagnarde, PSEM : FEADER, FEDER, Etat, Régions)

## RESULTATS : FOCUS SUR LA TRANSFORMATION FERMIÈRE

- Environ 400 producteurs fermiers dont 20 % sont également livreurs
- Des volumes transformés estimés à 9 millions de litres
- 40% des producteurs fermiers ont recours aux saloirs collectifs ou privés pour l'affinage
- 128 producteurs engagés en AOP Ossau-Iraty ont valorisés 327 tonnes de fromages en AOP en 2011



Fabrication fromagère dans 140 estives (30% des estives)

→ 27 % des fermiers transforment en estive

→ 15 % affinent en estive



## EN CONCLUSION :

**UN DÉVELOPPEMENT COMPLÉMENTAIRE** de la filière fermière et de la filière industrielle, des circuits courts et circuits longs, des filières d'export et de proximité

**LE RENFORCEMENT DE LA TECHNICITÉ ET DES INVESTISSEMENTS EN MONTAGNE** pour la transformation fromagère en estives

**DES INNOVATIONS** présentes à chaque échelon de la filière :

- Innovations technologiques
- Innovations organisationnelles

### **Permettant :**

**Des impacts économiques :** retour de valeur ajoutée dans les exploitations, filières bénéficiant d'une image de marque, garanties sanitaires...

**Des impacts sociaux :** création d'emploi, installation...

## LES ENJEUX POUR LA FILIERE DE DEMAIN....

**Economique** : accroître la valeur ajoutée produite dans les exploitations et positionner les produits de la filière sur les marchés

⇒ *travail sur la sélection et la défense des races locales, l'efficacité technique et économique des élevages, la qualité des produits, le sanitaire, les aides*

⇒ *Analyser et anticiper les évolutions des marchés, sécuriser les exigences sanitaires des produits, promouvoir les produits de la filières*

**Social** : préserver les emplois directs et les emplois induits générés par la filière

⇒ *améliorer les conditions de travail, assurer le renouvellement des générations*

**Environnemental** : conforter une production de qualité valorisant le Territoire et participant à son aménagement

⇒ *améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations, poursuivre la prise en compte du volet environnemental de la filière, veiller à l'usage agricole des terres*